La gazette

de la ville de Messy

SOMMAIRE

p.2 : Le mot du maire

p.3 à 6 : Retour en images

p.7 : Dossier inondations

p.8 : Projets

p.9 : Hommage

p.10 : Bloc notes

p.11 : Au quotidien

p.12 : Agenda

p.13 : Tribune libre et Etat civil

Automne 2021

Le mot du maire

Chères Messiennes, Chers Messiens,
Comme l'année précédente, 2021 a été une année particulière avec les incertitudes sanitaires ;
Les inondations que chaque sinistré garde en mémoire. Nous reviendrons sur ce sujet dans cette gazette.
Une année s'est écoulée après les élections de mars 2020.

PREMIERE ANNEE PREMIER BILAN
C'EST FAIT

Intégrer au budget une participation aux classes de découverte
Doter l'école de composteurs
Pour nos enfants qui rentrent au collège du secteur un bon d'achat
Pour nos diplômés du brevet un bon d'achat
Mise en place du Conseil Municipal des Enfants
Elaborer un calendrier avec les associations
Restructurer et enrichir notre site internet
Redéfinir l'élaboration du petit journal
Développer l'arborisation de l'ancien stade

Soyez assurés que nous allons continuer à œuvrer pour vos intérêts, pour l'intérêt de notre commune.
Au nom du Conseil Municipal des Enfants,
Au nom du Conseil Municipal,
Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année
Prenez soin de vous.
Chaleureusement

Jean Lou SZYSZKA
Maire de Messy

Retour en images

12 ET 19 JUIN 2021

«Messy les histoires de son terroir»... écrivait Michel Cheverry dans son ouvrage !

Un pan de notre histoire «investissait», sous la forme de moutons d'Ouessant, le parc des bienvenus les 12 et 19 juin 2021.
Le lien particulier qui unit les ovins et notre bourgade méritait d'être partagé avec le plus grand nombre.

Pour ce faire, quoi de mieux que de tenter de recréer ce qui, jadis, fit la fierté de notre village.
Le cheptel d'ovins....la tonte...l'éco pâturage... mais aussi quelques faits historiques qui permettaient aux plus jeunes, d'apprendre que le plus célèbre des bergers avait officié à Messy et avait donné son nom à leur école....Jehan de Brie.
Des membres du conseil municipal ont appris ces jours-là, qu'on ne s'improvisait pas berger et que leur technique de «conduite de troupeau» serait à peaufiner pour l'année prochaine en vue d'une transhumance. Chiche ?!

03 JUILLET 2021

Vous avez été nombreux à venir voir le feu d'artifice de Messy

Durant le centre de loisirs du mois de juillet, les enfants ont participé à un atelier « décoration de nichoirs ».
Les petits comme les plus grands ont pu apporter un peu de couleur à ces petites maisonnettes en utilisant des techniques différentes (peinture, collage de serviettes, collage d'éléments de décoration…).
Ceci a été l'occasion d'une petite sortie jusqu'au verger de Messy pour donner un peu de couleur à cet espace et accrocher ces jolis nichoirs dans les arbres fruitiers.
Merci à tous les petits Messiens qui ont apporté un peu de gaieté à cet espace naturel !
Hélène – Directrice ACM

24 septembre 2021

Laetitia Bouchon adjointe aux affaires scolaires et Jacques Nogaret Conseiller Municipal, présentaient en compagnie de l'équipe pédagogique, le projet de création du «Conseil Municipal des Enfants» aux élèves de CE2, CM1, CM2 de l'école Jehan de Brie de Messy.
Le Conseil Municipal des Enfants (CME) favorisera la participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général.
Il permettra aux enfants élus de s'exprimer et porter la voix des petits Messiens sur la vie du village, en siégeant aux côtés de leurs aînés.

Retour en images

29 SEPTEMBRE 2021

Créé en 2013 dans le cadre des actions préventives du Plan Départemental de l'Eau, le trophée « ZÉRO PHYT'Eau » est décerné aux communes ayant totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides et fongicides) depuis au moins deux ans pour l'entretien de leurs espaces publics.
Cette distinction valorise également les efforts entrepris par les élus et les services techniques pour lutter contre les pollutions de la ressource en eau. Ces communes doivent par ailleurs s'engager à maintenir dans le temps le zéro phytosanitaire.

A Messy, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé depuis 2014.

01 OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal de Messy en visite auprès de nos aînés afin de préparer dans les meilleures conditions la commande et la distribution du colis de fin d'année.

03 OCTOBRE 2021

Jean Lou Szyszka, Maire de Messy et son Conseil Municipal, remettaient ce matin des récompenses aux petits Messiens et Messiennes néo-collégiens et à leurs aînés récemment diplômés du Brevet des collèges.

08 OCTOBRE 2021

Réfection et élargissement du portail du cimetière.
Le Conseil Municipal a procédé à ces travaux afin que les véhicules de service puissent accéder à l'intérieur du cimetière.

08 OCTOBRE 2021

Livraison d'un nouveau tracteur pour le service technique.
La vétusté et le coût exorbitant des réparations nous a amené à changer le tracteur.
Celui-ci est indispensable au service technique pour procéder aux différents travaux sur la commune : déplacement des jardinières, déneigement...

Retour en images

15 OCTOBRE 2021
Election du Conseil Municipal des Enfants.

09 NOVEMBRE 2021

Jean Lou Szyszka et ses adjoints ont remis officiellement les écharpes à nos nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants.

Petit mot écrit par Mélanie Bembaron, élève de CM2.

Le mardi 9 novembre 2021 à 18h30, c'est une première pour le village de Messy : le Conseil Municipal des Enfants.

Pour leur première fois les candidats élus se réunissent avec le Conseil Municipal. Monsieur le Maire Jean Lou Szyszka a présidé la cérémonie. Il a procédé à la remise des écharpes, ainsi qu'à la remise des livres sur l'histoire de Messy, des invitations aux vœux du Maire et d'un texte à lire pour le 11 novembre à chaque conseiller municipal des enfants.

Ensuite, une petite collation a été offerte.

Les candidats élus au Conseil Municipal des Enfants sont :
- Maxwelle Séjor en CE2
- Jules Ney Delunsh en CE2
- Hind Bomou en CM1
- Gabriel Picard en CM1
- Léana Bost en CM2
- Gauthier Lefèbvre en CM2.

Nous les félicitons et les encourageons dans leurs fonctions.

Retour en images

11 NOVEMBRE 2021

La cérémonie s'est déroulée en présence du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Enfants, la FNACA, et les jeunes sapeurs-pompiers.

Elle a été, comme à l'accoutumée, animée par M. Mangou

Dossier inondations

Les **2 et 4 juin** et le **13 juillet 2021** notre commune a été frappée par des évènements exceptionnels.

Tout d'abord nous tenions à remercier,

Toutes les personnes qui sont venues spontanément aider les sinistrés

L'entreprise PIAN qui a mis à disposition une dizaine de personnes, 3 véhicules et des pompes

Les services départementaux de la voierie

La Police Municipale

La Police Nationale

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Le centre de secours de Claye Souilly

La Croix Rouge Française

Monsieur le Sous-Préfet de Meaux

Un remerciement particulier à Mme Valérie Pécresse, Présidente de la Région, Véronique Pasquier, Conseillère Départementale et Jean Louis Durand, Président de la CCPMF.

Après tous ces remerciements, nous étudions, en collaboration avec la CCPMF, la Chambre d'Agriculture, les services de l'Etat et le département, les différents aménagements possibles afin que ces évènements ne se reproduisent plus.

Il faut savoir que nous sommes soumis aux lois de l'environnement et de la police de l'eau.

Nous allons effectuer des relevés des emprises au sol des chemins ruraux afin de connaitre la disponibilité pour effectuer ces travaux.

D'ores et déjà nous avons identifié la provenance des eaux de ruissèlement qui se situe sur le bassin versant entre Saint Mesmes et Charny et qui viennent se déverser à l'entrée de Messy (côté route de Charny).

Pour ce qui concerne la rue de Pilouvet et la rue Bardin, une digue a été faite par l'agriculteur mais cela ne sera pas suffisant. Nous avons donc repris contact avec lui afin d'améliorer le dispositif.

Bien sûr nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux.

Projets

Création de lotissements

- Le promoteur s'est engagé à respecter la charte environnementale lors de la destruction des bâti ments anciens (tri et gestion des déchets avec traçabilité de ceux-ci).
  Bien sûr la mairie veillera à la bonne réalisation en demandant les bordereaux de suivi des déchets.

- Reboisement lors de l'abattage d'arbres sur une parcelle. Les arbres coupés rue de Moulignon seront compensés par des plantations supplémentaires sur le lotissement des fruitiers (route de Charny).

- Création d'un bassin de rétention.

Extension de la cantine et du centre de loisirs

Le projet est bien avancé, nous passons en commission en fin d'année pour l'attribution des subventions.

Pour rappel le coût de l'opération s'élève à 400 000 Euros Hors Taxes.

Hommage

Le 25 août 2021, nous nous sommes réunis en l'église Saint Pierre-Saint Paul de Messy afin de rendre un dernier hommage à Monsieur Michel CHEVERRY, Maire Honoraire de Messy.

Apprécié des Messiens dans ses fonctions d'élu, il l'était tout autant en sa qualité d'Historien.
Source intarissable d'anecdotes sur notre village, il a aimé les conter à des générations d'écoliers et d'administrés, il finira par en écrire un recueil «Messy, Les Histoires de son terroir».
Aujourd'hui, il referme ce livre sur un épilogue dans lequel il a le rôle principal, le faisant ainsi entrer dans l'histoire de son village qu'il chérissait tant.

Pour honorer sa mémoire, la Grande Rue sera renommée rue Michel Cheverry.

Par ailleurs, la municipalité propose aux Messiens de se procurer le livre de M. Cheverry. La lecture de cet ouvrage permettra une plongée dans le cœur et la vie de notre village.

Ce livre est en vente à la mairie au prix de 15 Euros. L'intégralité des fonds viendra abonder le budget alloué au nouveau Conseil Municipal des Enfants.

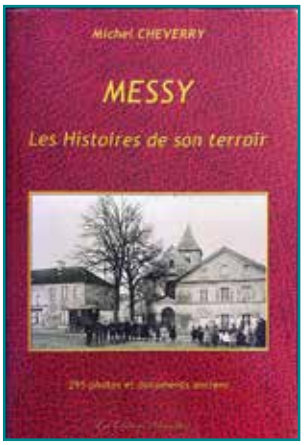

Bloc notes

Précisions concernant l'avis de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) pour 2021
Les Contribuables Messiens ont pu remarquer une modification dans la présentation de l'avis d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour 2021 et certains ont pu même noter une augmentation de leur imposition.

Aussi la commune souhaite apporter quelques précisions d'ordre technique :

- Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales décidée par le Gouvernement, le législateur a adopté le transfert, au profit des communes, de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur le territoire.
- Le taux d'imposition du Département a ainsi été ajouté à celui de la commune dans la colonne « Com mune » de l'avis d'imposition.
- Ces taux d'imposition (Commune et Département) sont restés constants en 2021. Ils n'ont subi aucune augmentation, ils ont été simplement ajoutés : Taux communal = 14.94% + taux départemental = 18% soit 32,94 %.

Au vu du contexte si particulier et de la crise sanitaire, le conseil municipal n'a pas souhaité alourdir la charge fiscale de ses administrés.
Certains Contribuables s'étonnent néanmoins de l'augmentation de leur imposition.
Outre l'évolution nominale des bases (0.20%) applicable sur le plan national, cette augmentation peut être le fait de plusieurs facteurs liés à la réglementation applicable :

- Une hausse des taux des différentes taxes figurant sur l'avis de taxe foncière adoptée par les bénéficiaires autres que la Commune.
- Par exemple, la taxe GEMAPI, qui relève de la CCPMF, a été augmentée : le taux est passé de 0.567% en 2020 à 0.756 % en 2021.
- Une modification de votre patrimoine bâti qui fait l'objet de la taxation : extension de la surface habitable, création d'une piscine etc.
- Une fin de la durée des exonérations temporaires décidées par les collectivités concernées et donc un retour à la taxation. Cela est notamment le cas des constructions nouvelles : achevées en 2018 ces dernières reviennent en taxation en 2021.
- Un lissage à la hausse sur les cotisations de locaux professionnels sur 10 ans (de 2017 à 2026) appliqué sur le plan national par les services fiscaux.

Les services fiscaux restent à votre disposition pour toute question liée à vos impositions.
Vous préférez un interlocuteur de proximité ?
Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la Mairie avec, Éva Blouin, votre Maire -Adjoint « chargée des Finances ».

Depuis la rentrée scolaire les parents ont à leur disposition un nouveau logiciel pour la gestion des services périscolaires.

Vous pouvez effectuer vos démarches depuis chez vous et à tout moment !

3D OUEST
LOGICIELS MÉTIER

Au quotidien

Sortie des poubelles

Avant l'heure, c'est pas l'heure, après l'heure c'est plus l'heure !

Afin de limiter au maximum la présence des poubelles sur nos trottoirs, chacun doit veiller à les sortir au moment opportun et les rentrer après la collecte. Les piétons et les mamans en poussette vous en seront très reconnaissants.

Crottes de chiens et déchets extra ménagers

Certaines rues du village sont la cible répétée de déjections canines et de dépôts sauvages.

Face à ces incivilités récurrentes, certaines personnes ont été identifiées par nos systèmes de vidéo protection ce qui va nous permettre de les verbaliser.

Agenda

SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES ET DES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

Agenda de la Municipalité

Samedi 11 décembre 2021 à 10h00 à salle des fêtes
Spectacle de Noël des enfants scolarisés à l'école Jehan de Brie. Ouverture des portes à 09h30

Samedi 11 Décembre 2021
Distribution des colis aux anciens
Remise des colis de 10h00 à 12h00 à la mairie pour ceux qui en ont fait le choix

Association de sauvegarde de l'Eglise

Mardi 21 Décembre 2021 à 19h00 à l'Eglise

Veillée de Noël et montage de la crèche.

Tribune libre

Ensemble un avenir pour Messy
Christian OSTROWSKI

Pas d'article remis.

Etat civil

Ils nous ont rejoint

Candice née le 08/04/2021
Gabin né le 10/04/2021
Eryne née le 18/04/2021
Alrick né le 26/04/2021
Eva née le 12/05/2021
Jules né le 18/05/2021
Alba née le 26/05/2021
Inès née le 29/05/2021
Rexha née le 25/06/2021
Charlize née le 04/08/2021

Ils se sont unis

Maxime et Basma le 12/06/2021
Olivier et Solange le 03/07/2021
Bruno et Stéphanie le 28/08/2021
Patrick et Chantal le 11/09/2021
Philippe et Laura le 11/09/2021
Jonathan et Kelly le 18/09/2021

Ils nous ont quitté

CHEVERRY Michel le 20/08/2021
ROBAS Jacques le 24/08/2021

Le Conseil Municipal
et
le Conseil Municipal des Enfants

vous souhaite de joyeuses fêtes.

Cristina MIGUEZ DOMINGUEZ
Conseillère municipale

Directeur de publication : Jean-Lou SZYSZKA
Rédactrice : Cristina Miguez Dominguez
Tirage : 500 exemplaires
Imprimeur : Global Print
ISSN : 2777-7936
Papier de la couverture et intérieur 100 % recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie de Messy
10, Grande Rue 77410 Messy
Téléphone : 01.78.74.42.42
Fax : 01.71.41.71.96
E-mail : mairie77410@messy.fr
Site internet : messy.fr
Facebook : Mairie-de-Messy-Officiel